

Réf: Dossier N° : 24915

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLIQUE & CO » en abrégé « ECR BTP & CO »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON SUD A DROITE, 23
BP 4884 ABIDJAN 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 25 Mai 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLIQUE & CO » en abrégé « ECR BTP & CO ».

Objet: BTP-Génie civil-Aménagement foncier- Lotissement- Construction Réhabilitation- Promotion immobilière-Import-export- Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cinquante Mille (50.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et libérées partiellement de la moitié au moins par les associés

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON SUD A DROITE, 23 BP 4884 ABIDJAN 23

GERANT: Monsieur KOUASSI BENIWA THEOPHILE.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13925 du 25/05/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11090 du 25/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

